



Risquer Moins

"Réseau liégeois de réduction des risques en milieu festif"



RAPPORT D'ACTIVITES 2012

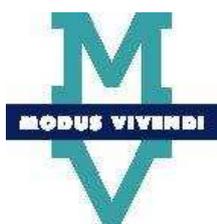


TABLE DES MATIERES

I. Introduction	p.3
II. Philosophie de travail	p.4
III. Objectifs	p.7
IV. Méthodologie	p.8
V. Nos activités en 2011	p.11
1. Les interventions en milieu festif	
2. Le projet "cafetiers"	
3. Les réunions du réseau "Risquer moins"	
4. Les collaborations / partenariats / le travail en réseau	
VI. Bilan et perspectives	p.19
VII. Annexes	p.20

I. INTRODUCTION

L'augmentation régulière de la consommation de produits psychotropes est une réalité chez les jeunes (15-30 ans). Ces derniers, en général, des usagers occasionnels ne fréquentent pas les centres spécialisés et reçoivent peu d'informations quant aux risques liés à la consommation de drogues, encore moins sur les moyens de réduire ces risques. C'est de là qu'est née l'idée d'aller à la rencontre de ce public sur son terrain, à savoir le milieu festif.

Aussi, depuis 1994, sous l'impulsion de Modus Vivendi (organisme bruxellois), se sont implantés des réseaux développant des actions de réduction des risques en milieu festif en Communauté française. Modus vivendi apporte non seulement un soutien méthodologique et logistique au lancement des projets locaux, devant par la suite se développer par eux-mêmes mais aussi assure la coordination de l'ensemble des projets développés en Communauté française.

C'est ainsi qu'en 2007, "Risquer moins", réseau liégeois de réduction des risques en milieu festif voit le jour.

Celui-ci est composé de différentes institutions actives en matière de Promotion de la Santé, d'Aide à la jeunesse, de prévention et/ou de traitement des assuétudes, à savoir :

- **Alfa**, Service de santé mentale spécialisé dans le traitement et la prévention de l'alcoolisme et des toxicomanies
- **Accueil Drogues**, Service d'information, d'orientation, de réduction des risques et d'échange de seringues
- **Nadja**, Centre d'accueil, de documentation, de prévention et de traitement des dépendances
- **Seraing V**, Centre d'accueil, d'information et de consultation spécialisé dans le traitement des problèmes de toxico-dépendance
- **Le Claj** ; Centre liégeois d'aide aux jeunes, Service de prévention en milieu ouvert

Le projet « Risquer moins » s'inscrit dans une démarche de promotion de la santé car il tente de donner aux consommateurs les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé en étant attentif aussi à celle des autres. Il opte ainsi pour une responsabilisation des usagers : responsable par rapport à soi-même (limiter les risques pour sa propre santé) et par rapport à autrui (prendre soin des autres et éviter de les mettre en danger).

II. PHILOSOPHIE DE TRAVAIL

Notre réseau, en s'inspirant largement de la Charte de Modus Vivendi, a rédigé sa propre Charte. Celle-ci a pour objectif de définir les balises qui constituent les assises sur lesquelles s'appuient les interventions du Réseau liégeois de Réduction des Risques en milieu festif et a fait l'objet d'une concertation avec l'ensemble des membres du réseau « Risquer moins ».

NB : L'inclusion de nouveaux partenaires dans le Réseau suppose que ces derniers adhèrent et signent cette charte.

La voici dans son intégralité :

CHARTRE DU RESEAU LIEGEOIS DE REDUCTION DES RISQUES EN MILIEU FESTIF

« LES CONSTATS DE DEPART

Une société sans drogue¹ n'existe pas

On ne connaît pas d'exemple d'une société humaine qui n'ait pas eu recours à une drogue. Il y a toujours eu, il y a et il y aura toujours des personnes qui expérimentent, usent, voire abusent de psychotropes, ce qui soulève des questions légitimes de santé publique. Ce constat, sans écarter le débat sur la causalité de l'usage et de l'abus de drogues, doit inspirer des stratégies de réduction des risques conçues dans une logique de santé publique et concernant tant les consommateurs que les non-consommateurs.

Le risque zéro n'existe pas

Toutes les activités humaines comportent des risques qu'il est possible de réduire mais non de supprimer.

Si la notion de « risques » est relative et regroupe différents paramètres (pour soi / pour autrui, pour son intégrité physique / psychologique, pour son intégration sociale, ...), les usagers de produits psychotropes n'y sont cependant pas indifférents ...pour autant qu'ils soient clairement informés...

... Une information objective n'est pas incitatrice

Une information claire, crédible, objective et balisée, d'une part en fonction du public cible auquel elle est destinée et, d'autre part, en fonction du contexte dans lequel ce public y accède, n'a pas pour effet d'inciter à la consommation mais bien de conscientiser l'utilisateur quant aux risques encourus.

Le milieu festif, un milieu à risques particuliers

Dans notre culture, les psychotropes sont souvent associés aux fêtes quelles qu'elles soient. Selon le public qui fréquente ces fêtes, les lieux où elles se déroulent, les activités qu'elles proposent... certains produits, légaux et/ou illégaux y sont plus

¹ Par « drogue », nous entendons tout psychotrope qu'il soit illégal ou légal (tels l'alcool, les médicaments, ...)

particulièrement présents. Aussi, des fêtes locales aux festivals musicaux, en passant par les méga-dancings, les cafés, etc... une intervention menée par des personnes spécifiquement formées en vue de réduire les risques liés à la consommation de tel ou tel produit s'avère utile.

LES OBJECTIFS

La prévention des risques en milieu festif est une stratégie de santé publique qui vise à prévenir les dommages liés à l'utilisation de psychotropes (alcool et drogues) dans les lieux festifs où ces produits sont consommés.

La réduction des risques concerne tous les usages, qu'ils soient expérimentaux, récréatifs, ponctuels, abusifs ou inscrits dans une dépendance.

Dans le contexte festif, les risques principaux encourus sont : des effets non escomptés, des malaises physiques ou psychologiques, des dommages physiques (accidents, sida, hépatites, ...), des comportements à risques, tant au niveau de la violence que sexuel, etc ...

Cette démarche vise donc à prémunir, dans les lieux festifs, tant les consommateurs que les personnes qui les côtoient.

LES VALEURS

- La réduction des risques en milieu festif s'inscrit dans une démarche de **promotion de la santé** physique, mentale et sociale.
- Elle se distingue de la prévention de l'usage et des traitements dont elle se veut **complémentaire**.
- Elle **respecte l'utilisateur** de drogues dans ses choix et décisions en ce qui concerne SA consommation. Elle le reconnaît comme **citoyen, acteur de sa vie**.
- **Elle a ses finalités propres** (cf objectifs).

La prévention, le traitement et la réduction des risques concourent ensemble à la promotion de la santé de la population en général et des usagers de psychotropes en particulier. Pragmatique, puisqu'intervenant dans un de leurs milieux de vie, la réduction des risques en milieu festif intervient auprès des usagers de psychotropes, à tous les stades de leur consommation, de leurs pratiques, de leur insertion sociale. Ses objectifs ne sont pas subordonnés à ceux de l'abstinence ou de la répression de la criminalité, qui ont, par ailleurs, toute leur place.

- Ses interventions ne visent ni à encourager, ni à décourager l'usage de drogues, mais dans tous les cas, elle se préoccupe de **ne pas banaliser** le recours aux drogues.

LES PRINCIPES D'INTERVENTION

- Les lieux : la réduction des risques en milieu festif se développe là où sont les consommateurs : festivals, cafés, rues, concerts, dancings, ...
- Les intervenants sont tous formés spécifiquement à la réduction des risques en milieu festif : les professionnels, issus des sphères de la santé, de l'aide à la jeunesse, des assuétudes, forment et encadrent des « jobistes », pairs des publics cibles et partenaires des actions menées. Ce partenariat permet un meilleur accès au public cible et vise à responsabiliser les consommateurs en les rendant acteurs d'une démarche de prévention des risques.

- Les interventions :

- Un stand qui propose, autour d'un échange (ou non) avec un professionnel ou un jobiste :
 - Une information par le biais de brochures claires et objectives sur les produits, leurs modes d'action, leurs effets, leurs dangers, les moyens de prévenir les risques ;
 - Des préservatifs ;
 - Des boissons non-alcoolisées et des collations ;
 - Un « espace dialogue » ;

Une équipe mobile (professionnels / jobistes) renseignant sur le stand et proposant un « accompagnement » aux personnes qui ne se sentent manifestement pas bien.

Eventuellement, en collaboration avec Modus Vivendi, une "relax zone" avec assistance médicale pour les personnes dont l'état le nécessite.

- Le réseau veille à sensibiliser et à associer les acteurs et partenaires du milieu festif à sa démarche.
- L'évaluation : cette démarche particulière de prévention et les questions éthiques qu'elle soulève font l'objet d'une évaluation constante tant auprès des publics cibles, qu'entre partenaires professionnels et non-professionnels, ainsi qu'avec les organisateurs des événements festifs. Par ailleurs, cette évaluation est menée aussi bien au niveau local que communautaire. »

III. OBJECTIFS

Les objectifs du projet « Risquer moins » sont :

▪ **Les objectifs généraux :**

- Toucher un large public de jeunes pouvant être confrontés, dans les milieux festifs, à l'adoption de conduite à risques pouvant être liées à l'usage de drogues (usage abusif, isolement social, troubles de l'alimentation, santé mentale, ...)
- Leur donner les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur santé physique, mentale ou sociale en induisant des changements visant une gestion responsable de leur consommation
- Permettre une reconnaissance des usagers en tant que citoyens à part entière par le biais du projet participatif
- Améliorer la connaissance du phénomène (produits utilisés, tendances émergentes, modes de consommation, ...) grâce au recueil de données induit par l'action

▪ **Les objectifs intermédiaires :**

- Fournir des informations correctes et détaillées sur les produits, les risques liés à la consommation et les moyens de les réduire (méconnaissance du produit, produits de coupe, modes de consommation, relations sexuelles non protégées ou non désirées, ...)
- Responsabiliser les usagers par rapport à eux-mêmes (limiter les dommages sur sa propre santé) mais aussi par rapport à leur entourage (notion de solidarité : protéger les autres en évitant de les mettre en danger, veiller les uns sur les autres)
- Permettre un relais des demandes de suivi, d'aide et de prise en charge adapté à leur situation en les orientant vers les différents services locaux d'aide et de dépistage appropriés

IV. METHODOLOGIE

Remarque :

Tous les membres du Réseau ont suivi une formation à la réduction des risques en milieu festif :

- pour les travailleurs : c'est Modus Vivendi qui assure la formation
 - pour les jobistes : la formation est assurée par Accueil Drogues
- Méthode incontournable à la réduction des risques, le projet est **participatif** et consiste à y intégrer de **jeunes jobistes**, pairs du public cible, usagers de drogues, formés, convaincus du bien-fondé de la réduction des risques et de ce type d'interventions pour lesquelles ils sont défrayés.
- En effet, les jobistes s'avèrent être une aide précieuse via leurs connaissances pratiques du milieu festif, du public cible et des produits ainsi que via la crédibilité de leur discours auprès du public.
- Recrutés dans le milieu festif et inscrits dans l'ambiance de l'endroit investi, nous pouvons les considérer comme des « facilitateurs » de contact. Ils nous permettent de toucher un public que les professionnels ne pourraient atteindre seuls et de transmettre des messages de réduction des risques auprès de leurs pairs.
- Enfin, ce type de méthode participative reconnaît les usagers de drogues comme acteurs de leur propre santé et leur permet de s'inscrire dans une démarche citoyenne en s'appropriant le projet et en s'investissant dans une optique de promotion de la santé et de santé publique.

En 2012, notre pool est composé de 14 jobistes et de 11 professionnels.

- Nous proposons un **stand d'information, d'échanges et de réduction des risques** tenus par des professionnels et des jobistes encadrés par ces mêmes professionnels.
- Nous accordons une importance particulière à la décoration et à l'aménagement (banderole de notre réseau, affiches, lumière tamisée, espace de discussion, ...) de ce stand. Il comporte :
- des brochures sur les produits
 - des brochures concernant le sida, les IST, la vie sexuelle et affective
 - des brochures d'information sur les services d'aide
 - des préservatifs,
 - des bouchons d'oreille
 - des questionnaires anonymes de Modus Vivendi

Nous mettons également à la disposition du public de l'eau et des collations sucrées.

En outre, en fonction de l'ampleur de l'évènement (festival, large implantation géographique, ...), nous essayons également de mettre en place des **équipes mobiles**. Celles-ci sont composées d'au moins un travailleur et un jobiste qui vont à la rencontre du public pour les informer de notre présence, notamment par

l'intermédiaire de flyers que nous concevons spécialement pour l'occasion, et pour répondre à leurs besoins / demandes immédiats (infos sur les produits, préservatifs, bouchons d'oreille, ...) sur place.

- Partenariat :

- Le réseau est le fruit d'un **partenariat entre 4 associations** (Alfa (y compris Accueil Drogues), le Claj, Nadja et Seraing V) actives tant dans le domaine des assuétudes que de l'aide à la jeunesse. Les différentes tâches du réseau sont réparties entre elles.
- Le Réseau Liégeois d'aide et de soins spécialisés en assuétudes dont le coordinateur a repris la coordination du réseau Risquer Moins en juillet 2012. Une convention entre les membres de Risquer Moins et le RéLiA et son Pouvoir Organisateur, la Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise A.S.B.L., a d'ailleurs été conclue à cet effet. Cette convention est disponible dans les annexes de ce rapport.
- Projet participatif via notre pool de **jobistes** qui interviennent avec nous lors des actions et nous amènent également leur éclairage.
- **Modus Vivendi**, initiateur du projet, offre un soutien méthodologique et une partie du matériel. Nous participons également aux réunions Superfestif qu'ils organisent (voir plus loin).
- Nous obtenons les brochures, préservatifs, bouchons d'oreille, affiches, .. via **d'autres associations** (CLPS, Sidasol, Modus Vivendi, ...).
- Lors d'un évènement :
 - Nous avons des contacts avec l'**organisateur** qui nous sollicite afin de mettre en place l'intervention la plus adéquate possible
 - nous intervenons parfois en partenariat avec le **réseau et/ou l'association local(e)**
 - nous prenons contact avec les **différentes structures sur place** : Croix rouge, service d'ambulances privées, médecins, services de gardiennage, bénévoles, serveurs, ... afin de les informer de notre présence et de notre rôle, de manière à ce que soit ils nous relayent certaines situations, soit nous puissions également leur en orienter certaines.

- Méthodologie d'intervention :

Toute demande d'intervention est analysée dans un 1^{er} temps par téléphone par la personne de contact qui la relaie ensuite à l'ensemble des membres du réseau.

Une rencontre entre les membres du réseau (tous ou quelques uns selon les disponibilités) et l'organisateur est alors planifiée.

Celle-ci a pour but :

- de lui présenter notre philosophie et méthodologie d'intervention
- d'obtenir des informations sur l'évènement en question et de s'assurer de la pertinence de notre intervention
- de sonder ses attentes vis-à-vis de notre réseau
- d'établir les modalités d'intervention
- de définir les bases de la convention de partenariat

Une équipe de travailleurs et jobistes est alors constituée pour assurer l'intervention et un responsable de l'action est déterminé parmi les travailleurs.

Au terme de l'intervention, un débriefing est organisé entre les travailleurs et les jobistes présents sur l'évènement. Animé par la coordination, le débriefing est aussi le moment de défraiement des jobistes.

Enfin, une évaluation est menée avec l'organisateur de l'évènement lors d'une de nos réunions plénières ultérieures.

- **Nos outils :**

- 1 ligne téléphonique et une adresse mail gérée par le coordinateur ;
- une banderole et le matériel nécessaire à la décoration du stand (lampes, brochures, affiches, ...) ;
- un folder de présentation et des flyers d'information sur notre stand ;
- **nos documents** (voir annexes):
 - une charte
 - critères d'inclusion pour les partenaires et partenaires occasionnels
 - une convention de partenariat avec les organisateurs
 - une convention pour les jobistes (ROI)
 - une convention de service pour les jobistes (en vue de leur défraiement)
 - une fiche de débriefing pour les évènements

V. ACTIVITES 2012

1. LES INTERVENTIONS EN MILIEU FESTIF

NB : voir fiches de débriefing complètes en annexe

a. Le Rock4festival à Beyne-Heusay

- 5 mai 2012 – Rock, organisé par des scouts.
- **Equipe** : 2 travailleurs et 1 jobiste de 20h à 24h
- **Formule** : stand dans la salle de concert
- **Public** : 500 personnes, âge moyen : 12-40 ans dont la grande majorité de 15-18 ans, consommation d'alcool, cannabis,...
- **Passage au stand** : plus de 100 personnes sur 4 heures
- **Matériel distribué** :
 - préservatifs : 175
 - brochures produits : 42
 - questionnaires : 22

b. Fiesta du Rock - Flémalle

- 22 juin 2012
- **Equipe** : 2 travailleurs et 1 jobiste de 18h à 1h00
- **Formule** : stand situé entre les deux scènes + équipe mobile
- **Public** : 20.000 personnes, public d'âge moyen, consommateurs "avertis", public familial (présence d'enfants et d'ados accompagnant leurs parents)
- **Passage au stand** : une centaine de personnes
- **Matériel distribué** :
 - Préservatifs et lubrifiant : 200
 - brochures produits : 94
 - questionnaires : 12
 - bouchons d'oreille : +++

c. Fiesta du Rock - Flémalle

- 23 juin 2012
- **Equipe** : 2 travailleurs et 2 jobistes de 20h00 à 24h00
- **Formule** : stand + équipe mobile
- **Public** : 200 à 300 personnes par jour, public d'âge moyen, consommateurs "avertis", public familial (présence d'enfants et d'ados accompagnant leurs parents)
- **Passage au stand** : 30 à 40 personnes sur 4 heures
- **Matériel distribué** :
 - Préservatifs et lubrifiant : 200
 - brochures produits : 59
 - questionnaires : 11
 - bouchons d'oreille : +++

d. Fin des examens dans le Carré (Liège)

- 22 juin 2011, guindaille étudiante dans les cafés du Carré

- **Equipe** : 2 travailleurs et 2 jobistes de 18h à 22h

NB: Certains services du réseau assuraient une intervention l'après-midi en partenariat avec l'Echevinat des Affaires sociales de la Ville de Liège (voir plus loin)

- **Formule** : stand au Claj St Jean

- **Public** : 300 à 400 personnes, âge moyen : 14-30 ans, étudiants dont 90% de très jeunes. Consommation d'alcool et parfois de cannabis.

- **Passage au stand** : 40 personnes

- **Matériel distribué** :

- préservatifs : 121
- brochures produits : 60
- questionnaires : 8

e. Unifestival – Sart-Tilman

- 4 octobre 2012, festival universitaire en plein air sur le site du Sart Tilman, scènes rock, reggae, rap, électro

- **Equipe** : 2 travailleurs et 2 jobistes de 18h à 23h

- **Formule** : stand sous tonnelle

- **Public** : 3000, âge moyen : 20-25 ans, étudiants assez ouverts sur différents types de problématiques

- **Passage au stand** : 100 personnes

- **Matériel distribué** :

- préservatifs : 76
- brochures produits : 50
- questionnaires : 8
- bouchons d'oreille +++

f. 15 août (Liège)

- festivités folkloriques liégeoises, quartier Outremeuse

- **Equipe** : 2 travailleurs le vendredi et 2 travailleurs et 1 jobiste le samedi

- **Formule** : stand à l'Auberge Simenon + équipe mobile le samedi

- **Public** : grand public – familial – 200.000 personnes sur les 2 jours

- **Passage au stand** : 25 personnes

- **Matériel distribué** :

- préservatifs : 69
- brochures produits : 20
- questionnaires : 8
- bouchons d'oreille

g. Saint Nicolas des étudiants (Val Benoît - Liège)

- 3 décembre 2012

- **Equipe** : 2 travailleurs et 2 jobistes de 18h à 23h

- **Formule** : stand sous chapiteau

- **Public** : 400 personnes – âge moyen : 22-23 ans – étudiant du supérieur

- **Passage au stand** : 50 personnes

- **Matériel distribué** :

- préservatifs : 60
- brochures produits : 47
- questionnaires : 3

- bouchons d'oreille

EVALUATION QUANTITATIVE

- Nombre d'évènements couverts : **6**

- Tranche d'âge moyenne du public : **14-45 ans**

- Nombre approximatif de personnes touchées : **1025 personnes**

- Nombre de brochures distribuées : **390**

- Nombre de préservatifs distribués : **800**

- Nombre de questionnaires : **85**

2. LE PROJET CAFETIERS

Pour rappel, en 2010, en lien avec nos interventions "fin des examens" dans le Carré, nous décidons qu'il est important d'essayer d'intégrer les cafetiers à nos actions car il s'agit de véritables partenaires de la réduction des risques dans notre réalité festive liégeoise.

NB : Notre démarche s'inscrit en complémentarité du projet "Respect 16" mené par la Ville visant à rappeler la réglementation en matière d'alcool (interdiction aux moins de 16 ans) et à interpeller les vendeurs de boissons alcoolisées (cafetiers, night shops) qui ne la respecteraient pas.

Dans un 1^{er} temps, nous avons réalisé une enquête auprès des cafetiers du Carré ainsi que des fêtards dans le cadre de la fête de fin des examens de juin 2010 (voir questionnaire et analyse en annexe).

Les objectifs du questionnaire "cafetiers" étaient :

- par l'intermédiaire de ce sondage, de présenter notre réseau et ses actions
- de sonder leurs difficultés rencontrées et les solutions apportées et/ou à développer en matière de consommation de produits
- de sonder leurs connaissances sur les initiatives (projets) déjà développées par ailleurs entre services de prévention et cafetiers et leur intérêt pour cette démarche

L'objectif du sondage mené auprès des "fêtards" était, quant à lui, de déterminer les besoins de ceux-ci en matière de réduction des risques en milieu festif.

Cette ébauche de contacts ainsi que le dépouillement et l'analyse des questionnaires ont laissé entrevoir un terrain favorable à la mise en place d'actions de réduction des risques sous une forme à définir.

Dans un 2^{ème} temps,

Nous avons rencontré la Teignouse qui développe le projet "Café futé" dans la région Ourthe – Amblève.

Ensuite, à leur demande, nous avons rencontré Modus Vivendi, désireux d'implanter en région liégeoise le label Quality night; label destiné au milieu festif, à savoir les boîtes et détenteurs de lieux festifs. Ce label ne vise pas uniquement les usages de drogues mais a été élargi à la Promotion de la Santé : sexualité, acoustique, communication non-violente,

Il comporte 5 critères obligatoires :

1. la mise à disposition de préservatifs
2. la mise à disposition de bouchons d'oreille
3. la mise à disposition d'eau gratuite
4. l'alerte en cas de produits dangereux
5. la formation de minimum 50% du personnel en matière de réduction des risques liés à l'usage de drogues, des nuisances sonores, de gestion de conflits, de communication non-violente et d'interventions 1ers secours

La mise en place de ce label nécessite tout un travail préparatoire puis d'accompagnement.

En outre, en région liégeoise, une étape primordiale consisterait en un état des lieux des boîtes et salles qui pourraient être visées par ce label.

Aussi, compte-tenu non seulement des moyens (humains et matériels) importants requis par la mise en place de ce label mais aussi du fait qu'il ne vise pas notre 1^{ère} réalité festive liégeoise, à savoir les cafés du Carré, nous avons décidé préférable de nous centrer tout d'abord sur la mise en place d'une "formule liégeoise spécifique" adaptée aux cafés.

Rencontre de partenaires potentiels :

- Katty Firquet, députée provinciale ayant rencontré Modus Vivendi concernant leur projet Quality Night et ayant particulièrement apprécié celui-ci, nous l'avons conviée à une de nos réunions pour lui présenter notre réseau ainsi que notre souhait de mettre en place un label pour les cafés du Carré. Celui-ci a retenu toute son attention et elle s'est dit prête à mettre des moyens à notre disposition pour le développer

- Rencontre de représentants du Cabinet de l'Echevinat des affaires sociales et de la santé de la Ville de Liège pour aborder le projet "Respect 16" visant le respect de la loi sur l'interdiction de la vente d'alcool aux moins de 16 ans et la complémentarité potentielle de cette action et de notre projet.

- Rencontre d'une représentante des PSE de la Ville de Liège afin d'envisager la participation de jeunes à ce projet (cf. importance du "travail par les pairs" dans notre philosophie d'action).

Fin 2011, les différents axes du projet (objectifs, public, critères du label....) ont été précisés.

En 2012

Plusieurs rencontres avec Madame FIRQUET et des membres de son Cabinet ont été organisées. Des rencontres avec une collaboratrice de Monsieur l'échevin Benoît DREZE ont également eu lieu. Suite à ces rencontres, le 23 juillet 2012, une demande de subsides en vue du développement du projet « cafetiers » à Liège a été officiellement introduite auprès du Cabinet de Madame la Députée provinciale Katty FIRQUET. Cette demande est consultable dans les annexes de ce rapport.

Le 13 décembre 2012, nous avons été avertis par courrier que le Collège provincial de Liège avait décidé de nous octroyer un subside de 9.290,00 € pour notre projet. Ce courrier est également disponible en annexe.

L'année 2013 s'annonce dès lors très chargée. En effet, outre les activités habituelles du Réseau Risquer Moins Liège, la mise en œuvre du projet « Cafetiers » devra être l'objet de toutes nos attentions. Une importante quantité de travail devra être consacrée à son suivi !

3. LES REUNIONS DU RESEAU "RISQUER MOINS"

Ces réunions rassemblent l'ensemble des partenaires du réseau liégeois "Risquer moins" et ont, notamment pour objet :

- la réflexion sur des points d'ordre méthodologique
- l'analyse des demandes d'intervention
- la préparation et l'évaluation des interventions
- la rencontre d'organisateur et de partenaires potentiels
- la conception d'outils de communication
- le développement de projets, et pour l'année 2012, principalement le projet « cafetiers »
- la recherche de sources de financement (subsidés, sponsors, ...)

Dates : 19/1, 08/3, 23/04, 24/5, 28/6, 13/9, 15/11, 13/12

Soit **8 réunions en 2012**

4. LES COLLABORATIONS / PARTENARIATS / LE TRAVAIL EN RESEAU

a. Participation aux réunions "Superfestif"

Modus Vivendi, association bruxelloise à l'initiative de la mise en place de projets de réduction des risques en milieu festif, est chargé d'assurer la coordination de l'ensemble des actions menées en la matière en Communauté française.

Les réunions "Superfestif" rassemblent dès lors des représentants de l'ensemble des projets de réduction des risques en Communauté française et ont notamment pour objet :

- d'accroître la connaissance du réseau via une présentation des actions et réalités de chacun
- le partage d'expériences et d'outils
- la réflexion sur des questions d'ordre méthodologique
- la "défense" et la promotion de notre secteur via la définition de stratégies visant à sensibiliser le politique et les organisateurs d'événements à la philosophie et la nécessité de nos interventions

Dates : 16/2, 03/5, 4/10, 20/12, soit **4 réunions en 2012**

b. Rencontres de partenaires potentiels

Des représentantes de Huy Clos ont participé à une réunion de Risquer Moins afin d'envisager les collaborations possibles. Il apparaît, en 2012, que la problématique hutoise concerne essentiellement les élèves du secondaire. La méthodologie préconisée dans le cadre des interventions de Risquer Moins ne semble donc pas des plus adaptées à leurs problèmes spécifiques.

c. Rencontre des partenaires locaux dans le cadre de la Fiesta du Rock

Dans le cadre de notre intervention au festival "La Fiesta du rock" à Flémalle, nous participons aux réunions de préparation et d'évaluation réunissant l'ensemble des intervenants (organisateur, bénévoles, services de soins, ...) et partenaires locaux dont le GAPpp (service local d'aide aux toxicomanes).

d. Rencontre avec les politiques

1°) Rencontre de Katty Firquet, députée provinciale

Particulièrement intéressée par le label Quality night développé par Modus Vivendi, de nouvelles rencontres avec Madame FIRQUET et des membres de son Cabinet ont été organisées. Suite à ces contacts, comme indiqué plus haut, le Collège provincial de Liège a décidé de nous octroyer un subside de 9.290,00 € pour le projet « Cafetiers ».

2°) Rencontre de représentants de l'Echevinat des affaires sociales et de la santé de la ville de Liège

Dans le cadre de nos interventions fin d'examens dans le Carré, certaines associations, membres du réseau, développent une action en partenariat avec l'Echevinat durant un après-midi à la mi-juin.

Un stand est mis en place : l'Echevinat assure la logistique et la distribution de gadgets, boissons sucrées, ... ; les associations proposent quant à elles différentes animations (issues de l'outil Kottabos) visant à sensibiliser les jeunes aux effets immédiats de l'alcool sur l'organisme et modifications physiologiques induites (vue, réflexe, ...).

Cette année, un partenariat avec le **service PSE** de la Ville de Liège a été organisé afin de recruter dans les écoles des jeunes désireux de participer à l'action en informant les fêtards sur la présence de notre stand et sur notre philosophie d'action.

Seule une élève y a participé. En effet, peu d'élèves et d'enseignants semblent intéressés par cette thématique qui, selon une enquête réalisée par les PSE ne fait pas partie des priorités actuelles. En outre, le fait que les jeunes soient mineurs nécessitait l'accord des parents qui n'a pas toujours été obtenu.

Pour la suite, cette formule n'est néanmoins pas exclue mais devrait s'inscrire dans un projet global d'école. Tant les PSE que nous, serons attentifs aux opportunités de collaboration qui se présenteront à l'avenir.

En outre, l'Echevinat met à notre disposition un appui logistique ainsi qu'un précieux (et unique) subside qui nous a permis cette année de défrayer nos jobistes pour leur participation aux actions.

e. Recherche d'une coordination

A son origine, notre réseau était coordonné par le CLPS de Liège qui a dû par la suite se retirer de ce partenariat. Aussi, en l'absence de coordination, c'est le Centre Alfa, membre du réseau, qui a repris temporairement cette tâche. Chaque partenaire souhaitant idéalement que la coordination soit assurée par une structure "neutre" (c-à-d non impliquée dans le travail de terrain), on a sollicité la plate-forme psychiatrique liégeoise qui, dans un 1^{er} temps, s'est montrée assez réticente car certains de ses membres soulignaient qu'il s'agissait d'une plate-forme de SOINS en santé mentale et que la réduction des risques n'y avait pas sa place. Or, désormais, la plate-forme organise le RéLiA (Réseau Liégeois d'aide et de soins spécialisés en Assuétudes), mis en place par la Région Wallonne. Ce réseau a dans ses missions la réduction des risques.

En 2012, une convention de partenariat a été approuvée par les différentes instances concernées. Le Coordinateur du RéLiA a dès lors repris la coordination du Réseau

Risquer Moins en septembre 2012. Par ailleurs, un montant de 5119,21 € a été mis à disposition par la PFPL/RéLiA tant pour soutenir le Réseau Risquer Moins que pour soutenir le projet « Cafetier ».

f. Participation au Move and go

Nous avons assuré un stand de présentation de notre réseau et de nos actions lors de cette manifestation à destination des jeunes mais aussi du tout public organisée par l'AMO le Claj le 30 mars 2011 Place St Etienne dans le centre de Liège.

g. Divers

L'opération "fêtards mais pas soulards" et le réseau "Risquer moins" ont été présentés lors du Forum européen sur la sécurité urbaine. Par manque de temps, certains points n'ont pu être approfondis. La complémentarité avec le projet "Respect 16" a bien été mise en évidence et a suscité l'intérêt des personnes des autres pays européens.

Etant donné le climat actuel d'ouverture de la Ville vis-à-vis de notre réseau, il a été décidé en 2012 d'inviter des représentants de la ville dont Laurent MAISSE aux réunions de Risquer Moins. En effet, il est nécessaire de développer une concertation permanente afin d'envisager les collaborations sur les événements festifs (cf City Parade) et dans le cadre de notre projet « Cafetiers ».

- Formation beps

Une grande partie des membres de Risquer Moins ont suivi la Formation BEPS en 2012.

- Formation à la gestion de conflits

4 membres de Risquer Moins ont suivi la formation en gestion de conflits organisées par Modus Vivendi en vue de pouvoir former le personnel des lieux festifs dans le cadre du projet « Cafetiers ».

VI. BILAN ET PERSPECTIVES

L'absence de subsides récurrents (nous ne percevons qu'une seule petite enveloppe ponctuelle de la Ville de Liège) se fait désormais cruellement ressentir, rendant parfois difficile notre fonctionnement et ce, à plusieurs niveaux :

- coordination assurée par une association membre qui a dégagé du temps de travail à cette fin
- les prestations des travailleurs sur évènements se font en heures supplémentaires
- difficulté de défraiement des jobistes ayant entraîné :
 - l'annulation d'une de nos prestations
 - la nécessité de faire appel aux organisateurs qui nous sollicitaient pour envisager un défraiement "en nature" des jobistes (entrées gratuites pour des soirées, places de cinéma, jeux de société, ...)
- nécessité de limiter nos interventions
- difficulté d'acheter de matériel et de développer l'aspect marketing, visibilité

...

Cependant, malgré ces embuches, le réseau liégeois "Risquer moins" est un réseau dynamique, fonctionnant de manière autonome sur base d'un partenariat efficace et développant de nombreux projets et actions.

A venir en 2013

- Poursuite de notre recherche de subsides,
- Mise en œuvre du projet « Cafetiers » grâce aux subsides octroyés par la Province de Liège et par le Réseau Liégeois d'aide et de soins spécialisés en Assuétudes,
- Formation généraliste en réduction des risques dispensée par des membres de Modus Vivendi pour les membres du réseau qui n'ont pas encore eu la possibilité de suivre cette formation ou pour d'autres acteurs intéressés et souhaitant devenir partenaire de Risquer Moins.
- Participation à la Saint QV de l'Université de Liège afin de faire connaître nos actions et d'y recruter d'éventuels jobistes
- Interventions déjà programmées :
 - la fin des examens dans le Carré en juin 2013
 - l'édition 2013 de la Fiesta du rock
 - le 15 août en Outremeuse
 - l'Unifestival

VII. ANNEXES

- Critères d'inclusion au Réseau liégeois de réduction des risques en milieu festif
- Critères d'inclusion des partenaires régionaux et occasionnels au Réseau liégeois de réduction des risques en milieu festif
- Convention de partenariat avec les organisateurs
- Convention à l'attention des jobistes formés par le Réseau liégeois "Risquer moins"
- Convention de service (jobistes)
- Fiche de débriefing
- Fiches de débriefing des interventions :
 - Rock4festival
 - Fiesta du rock
 - lors de la fin des examens de juin 2012
 - au 15 août
 - à l'Unifestival
 - Saint-Nicolas des étudiants
- Demande de subsides à la Province
- Lettre annonçant l'octroi des subsides



Critères d'inclusion au Réseau Liégeois
de réduction des risques en milieu festif (Risquer Moins)

Être intervenant du champ psycho-médico-social et/ou intervenant de terrain du champs des assuétudes et/ou de la jeunesse.

- **Adhérer et souscrire à la Charte du Réseau Liégeois de réduction des risques en milieu festif.**

Il est important, lors de la souscription à cette charte, que les pouvoirs organisateurs de chaque institution désireuse de devenir membre du Réseau Risquer Moins adhèrent également à cette charte.

- **Avoir suivi une formation dispensée par le Réseau Risquer Moins.**
- **Participer activement et régulièrement aux réunions du Réseau Risquer Moins ainsi qu'à l'une ou l'autre tâche.**

Nous attendons effectivement de tous nos membres une participation active et régulière à nos différentes réunions. En effet, chaque réunion apporte son lot de discussions, analyses, évaluations et prises de décisions auxquelles chaque membre doit participer selon ses disponibilités.

Fait à, le.....

Je soussigné.....pour
l'association/institution.....

.....
.....

déclare avoir pris connaissance de la Charte du Réseau Liégeois de réduction des risques en milieu festif, l'avoir signée et accepte les critères d'inclusion au Réseau Risquer Moins sus-mentionnés.

Signature :



Critères d'inclusion des partenaires régionaux et occasionnels au Réseau Liégeois de réduction des risques en milieu festif (Risquer Moins)

Adhérer et souscrire à la Charte du Réseau Liégeois de réduction des risques en milieu festif.

Il est important, lors de la souscription à cette charte, que les pouvoirs organisateurs de chaque institution adhèrent également à cette charte.

- **Une définition claire et non équivoque du rôle de chaque institution/association partenaire sera donnée avant toute action en milieu festif.**

En effet, chaque association/institution désireuse d'être partenaire occasionnel lors d'une action en milieu festif pourra apporter ses compétences et ses spécificités locales. Celles-ci seront définies au préalable.

- **Participation à la préparation et à l'évaluation de chaque action en milieu festif.**

Nous attendons effectivement de nos partenaires locaux la participation à une séance de préparation de l'action en milieu festif ainsi qu'à une séance d'évaluation du partenariat effectué.

- **Participation en appoint aux actions en milieu festif selon les spécificités locales de chaque institution désireuse d'être partenaire local du Réseau Risquer Moins.**
-

Fait à, le.....

Je soussigné.....pour
l'association/institution.....

déclare avoir pris connaissance de la Charte du Réseau Liégeois de réduction des risques en milieu festif, l'avoir signée et accepte les critères de partenariat avec le Réseau Risquer Moins sus-mentionnés.

Signature :



Risquer Moins

"Réseau liégeois de réduction
des risques en milieu festif"



Convention de partenariat
Avec



L'augmentation régulière de la consommation des produits psychotropes est une réalité parmi les jeunes (15-30 ans). Ces jeunes, en général des **usagers occasionnels**, ne fréquentent pas les centres spécialisés et reçoivent **peu d'informations** quant aux risques liés à la consommation de drogues, encore moins sur les moyens de réduire ces risques.

En Communauté française, la réduction des risques en milieu festif existe depuis 1994. Actuellement, elle est mise en œuvre par **plus de 40 partenaires (182 événements festifs couverts en 2008)**.

C'est pourquoi, en mai 2007, des associations liégeoises se mobilisent autour **d'un projet de réduction des risques (RDR) liés à l'usage de drogues en milieu festif**.

Notre objectif est de **sensibiliser** les consommateurs aux risques liés à l'usage de produits psychotropes et les **informer** sur les moyens de **réduire ces risques**. En outre, nous cherchons à les informer sur le **sida, les hépatites, les infections sexuellement transmissibles**. Nous **renseignons également sur les institutions locales d'aide**, les possibilités de dépistage, etc.

Nous proposons un **stand d'information et de réduction des risques en milieu festif** tenu **par des professionnels et par des jeunes** formés, défrayés et encadrés par les professionnels.

Le projet s'inscrit dans une **démarche de promotion de la santé** car il tente de donner aux consommateurs les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé. Il opte ainsi pour une responsabilisation des usagers : responsable par rapport à soi-même (limiter les risques pour sa propre santé) et à autrui (prendre soin des autres et éviter de les mettre en danger).

Objectifs du projet « Drogues Risquer Moins »

Objectifs généraux

- Toucher un large public de jeunes pouvant être confrontés, dans les milieux festifs, à l'adoption de conduites à risques pouvant être liées à l'usage de drogues (usage abusif, isolement social, troubles de l'alimentation, santé mentale...).
- Leur donner les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur santé physique, mentale ou sociale en induisant des changements pour une gestion responsable de leur consommation.

- Permettre une reconnaissance des usagers en tant que citoyens à part entière par le biais du projet participatif.
- Améliorer la connaissance du phénomène (produits utilisés, tendances émergentes, modes de consommation...) grâce au recueil de données induit par l'action.

Objectifs intermédiaires

- Fournir des informations correctes et détaillées sur les produits, les risques liés à la consommation et les moyens de les réduire (méconnaissance du produit, produits de coupe, modes de consommation, relations sexuelles non protégées, non désirées...).
- Responsabiliser les usagers par rapport à eux-mêmes (limiter les dommages sur sa propre santé) mais aussi par rapport à leur entourage (notion de solidarité : protéger les autres en évitant de les mettre en danger, veiller les uns sur les autres).
- Permettre un relais des demandes de suivi, d'aide et de prise en charge adapté à leur situation en les orientant vers les différents services locaux d'aide et de dépistage appropriés.

Les partenaires

- Différentes institutions déjà actives dans la prévention des conduites à risque participent au projet. Ils négocient leur intervention avec les organisateurs d'évènements festifs, forment et encadrent les jobistes et informent et orientent le public via le stand.
 - L'asbl **Nadja**, centre d'accueil, de documentation, de prévention et de traitement des dépendances
 - **Le CLAJ**, Service d'Aide à la jeunesse Aide éducative et préventive en Milieu Ouvert
 - **Seraing 5**, centre d'accueil, d'information et de consultations, spécialisé dans le traitement des problèmes de toxico-dépendance
 - Le service prévention du Centre de Santé Mentale **ALFA**
 - L'asbl **Accueil-Drogues**, service d'information, d'orientation, de réduction des risques et d'échange de seringues)

- L'asbl **Modus Vivendi**, initiateur du projet, fournit la méthodologie, une partie du matériel.

- Un pool de **jobistes** effectifs

Méthode incontournable à la Réduction des Risques, **le projet participatif** consiste à intégrer au projet de jeunes jobistes, usagers de drogues, formés et convaincus du bien fondé de la RDR et de ce type d'interventions.

Les jobistes s'avèrent d'une aide précieuse pour leurs connaissances pratiques du milieu festif, du public cible et des produits ainsi que la crédibilité de leur discours auprès du public.

Recrutés dans le milieu festif même et inscrits dans l'ambiance de l'endroit investi, nous pouvons les considérer comme des « facilitateurs de contact ». Ils nous permettent de toucher un public que les professionnels ne pourraient atteindre seuls et de transmettre des messages de RDR auprès de leurs pairs.

Enfin, ce type de méthode participative reconnaît les usagers de drogues comme acteurs de leur propre santé et leur permet de s'inscrire dans une démarche citoyenne en s'appropriant le projet et en s'investissant dans une optique de promotion de la santé et de santé publique.

Le projet « Drogues Risquer Moins » est soutenu par la Communauté française.

CONVENTION ENTRE
« Risquer Moins, réseau liégeois de réduction des risques en milieu festif »
ET

- Les partenaires du PROJET « RISQUER MOINS » s'engagent à :
 - détacher gratuitement au moins professionnels encadrant une équipe de..... jobistes qui assureront un travail de prévention et de réduction des risques dans le cadre de(l'horaire peut varier en fonction de l'affluence,...).
 - fournir le matériel de prévention à disposition du public (brochures, préservatifs,...).

- L'organisateur de s'engage à :
 - fournir l'espace et le mobilier nécessaires (tables et chaises) au stand
 - fournir de l'eau potable et, si possible, des collations sucrées (biscuits, fruits,...) à l'attention du public
 - fournir des boissons non alcoolisées aux professionnels et aux jobistes
 - faire figurer le logo du réseau liégeois "Risquer moins" sur les affiches, flyers, ... de la manifestation

Liège, le

Pour le Réseau liégeois "Risquer Moins"

Pour

Convention à l'attention des jobistes formés par le Réseau Liégeois Risquer Moins.

1. Engagement vis-à-vis du Réseau Risquer Moins.

- **Le jobiste doit être en accord avec la philosophie de la réduction des risques qui sous-tend l'action du Réseau Liégeois Risquer moins (cf. Adhésion à la *Charte de « Risquer Moins »*, Réseau Liégeois de réduction des risques en milieu festif).**
- **Le jobiste doit participer à chaque séance de briefing et de débriefing :**

Briefing : Séance d'information se déroulant AVANT chaque action où la convention d'intervention sera signée.

Débriefing : Séance d'évaluation se déroulant APRES chaque intervention où la deuxième partie de la convention jobiste sera complétée et signée. C'est uniquement lors du débriefing que le jobiste sera rémunéré.

NB : Les deux séances obligatoires sus mentionnées ne sont pas rémunérées.

- **Le jobiste doit respecter les horaires, les tâches qui lui seront attribuées, le(s) lieu(x) où il devra se rendre ainsi que les consignes applicables lors des interventions.**

Pauses : Celles-ci seront définies par l'intervenant responsable de l'intervention.

- **Bien connaître son sujet**

Après écolage et deux ou trois actions coachées, le jobiste doit avoir une bonne connaissance du contenu des brochures et de la méthodologie d'intervention.

NB : Chaque action est coordonnée par un intervenant professionnel. À tout moment, le jobiste peut se référer à lui pour quelque question qu'il se pose ou quelque difficulté qu'il rencontre.

2. Consignes applicables lors des interventions.

- A. **Durant toute la durée de l'action, le jobiste représente le projet de RDR et doit donc faire preuve de crédibilité auprès du public, au même titre qu'un professionnel.**

Le Jobiste doit arriver sur le lieu de l'action « en état » d'assurer la prestation que l'on attend de lui, à savoir : s'exprimer de manière claire et cohérente, avoir un comportement et une présentation adéquats, être capable d'assurer les tâches qui lui sont attribuées.

Cela signifie qu'aucune consommation ne sera autorisée pendant les prestations au stand ou en équipe mobile.

Si le responsable estime que l'état du jobiste est inadéquat pour assurer le travail qu'il s'est engagé à prester, le jobiste sera immédiatement exclu de la prestation du jour (avec les retenues financières que cela entraînerait).

B. Le responsable de l'action détermine les moments les plus opportuns pour prendre les pauses.

Au retour des pauses, le responsable évaluera si le jobiste est toujours en état d'assurer sa prestation. Si tel n'était pas le cas, le jobiste serait immédiatement exclu du reste de la prestation (avec les retenues financières que cela entraînerait).

C. Respecter la confidentialité.

D. Veiller à rester dans son rôle de jobiste. Par exemple : ne pas jouer au « psy », ou raconter sa vie,...

E. Ne pas être intrusif. Par exemple : ne pas s'immiscer dans la vie privée de la personne, ne pas poser de question indiscrete,...

F. Parler uniquement de ce que l'on sait. Si le jobiste n'est pas certain de la réponse adéquate à une question formulée par le public, il devra s'en référer à l'intervenant responsable de l'action.

G. Bien connaître le contenu des brochures. Comme dit précédemment, après deux ou trois interventions coachées, le jobiste devra être en mesure de connaître le contenu des brochures dans le but de pouvoir les utiliser à bon escient.

H. Ne pas juger l'autre, tant dans sa consommation que dans sa non-consommation.

I. Distinguer travail et consommation personnelle. Par exemple : ne pas parler de sa consommation personnelle.

J. Respecter les démarches de prévention autres que celles de la réduction des risques.

Fait à, le.....

Je soussigné, jobiste pour le Réseau Liégeois de réduction des risques en milieu festif, déclare avoir pris connaissance de cette convention et la signe en accord avec son contenu.

Signature :

CONVENTION DE SERVICE

Entre le Réseau Liégeois de réduction des risques en milieux festifs « Risquer Moins », et plus particulièrement l'ASBL Centre Alfa, ayant son siège Rue de la Madeleine, 17 – 4000 Liège, représentée par Monsieur Jacques Van Russelt, coordinateur, et
Mr./Mme, ci après dénommé le collaborateur.

Préambule :

S'inscrivant dans la dynamique impulsée par Modus Vivendi en Communauté française (asbl bruxelloise ayant pour objet social la prévention du sida auprès des usagers de drogues et la réduction des risques liés à l'usage de drogues), le réseau « Risquer Moins » a pour objet la réduction des risques liés à l'usage de drogues et d'alcool en milieux festifs.

En vue de cette mission d'information et d'éducation, le Réseau « Risquer Moins » souhaite collaborer avec différentes personnes agissant sur le terrain. Cette collaboration se fait en dehors de tout lien de subordination et de manière limitée.

En égard à ce qui précède, les parties ont convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

Par la présente convention, le Réseau « Risquer Moins » confie au collaborateur une mission d'information et d'éducation qui vise la réduction des risques liés à l'usage de drogues et d'alcool en milieux festifs.

En vue de cette mission, le collaborateur aura suivi une formation spécifique. Le collaborateur s'engage à participer à un briefing avant l'évènement et à une évaluation après l'évènement.

Article 2 : Nature de la convention

Les parties sont liées par un contrat d'entreprise. Il n'existe entre elles aucun lien de subordination. Chacune des parties est ainsi libre de mettre fin à tout moment à la convention de service.

Toute note, mémo, instruction qui émanerait ou que donnerait le Réseau « Risquer Moins » n'aura d'autre objet que de permettre une parfaite et entière exécution de la présente convention.

Le collaborateur reste libre d'exercer toute autre activité généralement quelconque. Cette disposition s'entend cependant sans préjudice d'une nécessaire présence pour l'exécution de la présente convention.

Article 3 : Honoraires

A l'issue de l'exécution entière et parfaite de la convention, le collaborateur recevra la somme de euros, ce qui correspond au tarif horaire de 6.20€.

Par exécution entière et parfaite de la convention, il y a lieu notamment d'entendre que le collaborateur doit avoir participé à toutes les réunions et activités que nécessite la mission à laquelle il collabore.

Article 4 : Durée de la convention

Nom et lieu de l'évènement :

Date de l'évènement :

Horaire presté :

Fait en deux exemplaires, chacune de parties déclarant avoir reçu le sien.

Signature :

Pour le Réseau « Risquer Moins » :

Action en milieu festif d'information

et de réduction des risques liés à l'usage des drogues



Risquer Moins

"Réseau liégeois de réduction
des risques en milieu festif"

FR/Risquer moins/fiche débriefing

FICHE DE DEBRIEFING :

- Institution et personne responsable de l'action :

Réseau liégeois de réduction des risques en milieu festif – 04/223.09.03

Coordination : Florence Renard

Responsable de l'action :

Travailleurs :

- Evènement (date et lieu) :

- Contact pour l'évènement :

- Prénoms des jobistes et horaires de travail :

- Type de musique et de soirée :

- Age moyen du public :

- Caractéristiques du public :

- Nombre approximatif de personnes présentes à l'évènement :

- Nombre approximatif de personnes passées par le stand :

- D'après vos observations, l'évènement est-il adéquat pour l'action à mener?

- Organisation du stand :

Emplacement :

Matériel logistique utilisé : classique (stand sous tonnelle avec tables et chaises, affiches, folders, brochures, préservatifs, bouchons d'oreille, ...)

Remarques :

- **Nombre de préservatifs distribués :**
- **Nombre de brochures distribuées :**
 - cannabis :**
 - speed et amphétamines :**
 - héroïne :**
 - alcool :**
 - XTC :**
 - champi et LSD :**
 - cocaïne :**
 - médicaments :**
 - Autres :**
- **Nombre de questionnaires remplis :**
- **Accueil des organisateurs :**
- **Accueil et réactions du public :**
- **Connaissance préalable des brochures par le public :**
- **Questions fréquemment posées :**
- **Anecdotes :**
- **Remarques, problèmes rencontrés et solutions proposées :**

**FICHE DE DEBRIEFING : Rock4festival à Beyne-Heusay
05/05/2012**

**Fiche de débriefing :
Rock4festival à Beyne-Heusay**

❑ **Institution et nom de la personne responsable de l'action :**

Consortium d'associations : Réseau « Drogues Risquez Moins » Liège

Lors de l'évènement:

Alfa/Accueil-Drogues :	Christophe Quennery
CLAJ :	Bertrand PUFALT
Jobistes :	Dominique

❑ **Evènement :**

« Rock4festival » de Beyne-Heusay (Queue-du-bois)

❑ **Personnes de contact sur le site (organisateur) :**

Pierre PEURICK (organisateur) 0477/54.28.19

❑ **Prénoms des jobistes et horaire de travail :**

Dominique : de 20 à 24h.

❑ **Type de musique et de soirée :** rock.

❑ **Âge moyen du public :** 12-40 ans

❑ **Caractéristiques du public :**

Public fort jeune (grande majorité entre 15 et 18 ans). Certains accompagnés des parents.
Jeunes originaires de la région (rurale).
Evènement organisé par des scouts, beaucoup faisaient partie du mouvement.

❑ **Nombre de personnes présentes :**

Environ 500 personnes sur toute la soirée.

□ **Nombre de questionnaires remplis :**

22 questionnaires remplis.

□ **Nombre approximatif de personnes passées par le stand :**

Environ 100 personnes sur 4h de prestation, peu de difficulté à faire remplir le questionnaire (à chaque fois que quelqu'un prend un préservatif !!!).

□ **D'après vos observations, l'événement est-il adéquat pour l'action à mener ?**

Oui. Le public étant jeune, c'est l'endroit propice pour les premières consommations alcool, cannabis et autres. Public peu informé sur les risques liés à la consommation et aux relations affectives et sexuelles.

□ **Organisation du stand et/ou de l'équipe mobile:**

Nous étions placés dans la salle des concerts. Avantages : bonne visibilité, facilité de prise de contact, endroit de passage, ...

Inconvénients : bruit envahissant, empêchant des interactions longues, confusion avec l'organisation même du festival (« vente de tickets ? », « programme », ...), ...

Nous n'avons pas fait d'équipe mobile étant trop peu de travailleurs. De plus, le site étant assez petit, nous avons la possibilité de garder un œil pour déceler d'éventuels malaises.

□ **Accueil et réactions des organisateurs :**

Un accueil très chaleureux nous a été réservé !

Les organisateurs nous avait demandé de (in)former le personnel à notre action afin que chacun puisse nous identifier, connaître notre action.

On a reçu tout le matériel dont nous avons besoin. De l'eau gratuite était distribuée au bar.

Les organisateurs étaient très contents de notre intervention, les services de la Province n'avaient pas laissé la même impression l'an passé, distribuant uniquement des gadgets et ne transmettant pas les informations nécessaires.

□ **Accueil et réactions du public :**

Réactions plutôt positives sur notre philosophie d'action. Ils ont aimé les informations reçues, notamment concernant les protections liées aux relations sexuelles.

Nous avons reçu de l'intérêt de certains professionnels de la région (service de la Ville, éducatrice scolaire, éducateur dans un home pour enfants, éducateur dans un centre pour enfants handicapés, ...).

Connaissance préalable des brochures par le public :

Connaissance plutôt minimale des différentes brochures. Dans les questionnaires remplis, les jeunes ont cochés les produits qu'ils connaissaient ou avaient déjà tester mais ne connaissaient pas forcément les brochures.

Questions fréquemment posées :

- Quel est le but du questionnaire ?
- Avez-vous des bouchons d'oreille ?
- Où peut-on faire un dépistage SIDA ?
- Quelle est la nouvelle législation en matière de cannabis ?
- Le sort des coffeeshops de Maastricht influence-t-il la législation belge ?
- Avez-vous des préservatifs féminins en démonstration ?
- Tu peux mettre du « Bouba » ?
- C'est quoi le prochain concert ?
- Est-ce que le cannabis c'est dangereux ?

Anecdotes :

Un groupe de jeunes bien motivé nous a « accompagnés » toute la soirée. Ce groupe semblait s'embêter et a donc profité de notre présence pour « jouer » un peu. Nous montrant le cannabis qu'ils avaient, ... Ceci dit, le groupe était ouvert à la discussion et a respecté les limites.

Un jeune avait, visiblement, trop bu, première cuite. Le jeune homme avait reçu un bracelet « plus de 16 ans » lui offrant l'opportunité de boire de la bière. Nous avons pu mobiliser ses amis et son frère jumeau pour s'occuper de lui. Il a terminé dans la cuisine (lieu d'organisation) avec un pain et une bouteille de coca à la main. Nous avons eu des nouvelles par la suite et le jeune allait bien !

Remarques :

- Le festival est bien organisé. Le petit plus, c'est l'innovation des bracelets de couleurs différentes (en fonction des âges) pour réguler la consommation d'alcool (même si il peut y avoir des fuites...).

❑ **Type et nombre de préservatifs et lubrifiant distribués :**

175 préservatifs distribués (notre stock est épuisé à 23h). Nous aurions pu en distribuer beaucoup plus !

❑ **Nombre de brochures distribuées :** (à vérifier !)

<u>Cannabis</u>	22	<u>Champi et LSD</u>	0
<u>Alcool</u>	10	<u>Médicament</u>	2

<u>Héroïne</u>	0	<u>Speed</u>	0
<u>Cocaïne</u>	2		
<u>GHB</u>	0		
<u>XTC</u>	6		

Action en milieu festif d'information et de réduction des risques liés à l'usage des drogues



Fiche de débriefing
Fiesta du Rock – 22 juin 2012

- Institution et nom de la personne responsable de l'action :

Consortium d'association : « Risquez Moins » Réseau liégeois de Réduction des Risques en milieu festif

Lors de l'évènement :

Alfa/Accueil-Drogues : Anne-Lise Gardin
Seraing 5 : Pascale CLUKERS
Jobistes : Dominique Martello

- Evènement :

« Fiesta du Rock » à Flémalle – VENDREDI 22/06/12

- Personnes de contact sur le site (organisateur) :

Xavier Bohon (0497/54.35.25)

- Prénoms des jobistes et horaire de travail :

Dominique : de 18h- 1h.

- Type de musique et de soirée : Metal - Hard Rock.
- Age moyen du public : environ de 15 à 55 ans
- Caractéristiques du public :

Grosse consommation d'alcool pour la majorité du public. Chez les plus jeunes, consommation principale de cannabis, d'autres produits doivent certainement se retrouver sur le site (speed, rapporté par un festivalier).

- Nombre de personnes présentes : 20.000
- Nombre de questionnaires remplis : 12
- Nombre approximatif de personnes passées par le stand : Une centaine de personnes environ.

▪ D'après vos observations, l'événement est-il adéquat pour l'action à mener ?

Cet événement est toujours adéquat ! La consommation de produits est présente, les questionnements relatifs aux produits le sont également (idem pour la vie affective et sexuelle – pilule, pilule du lendemain).

- Organisation du stand et/ou de l'équipe mobile:

Le stand était situé entre les deux scènes. L'endroit permet tout de même une acoustique acceptable (on arrive à s'entendre !). Beaucoup d'affiches et de brochures présentes sur le stand d'informations afin de toucher le plus de personnes concernées.

- Accueil et réactions des organisateurs :

Comme chaque année, nous avons été très bien accueillis par les organisateurs mais aussi par tout le staff des bénévoles. Nous avons obtenu de l'eau et des repas complets pour tout le groupe.

Le vendredi, il nous manquait tout de même les fruits.

- Accueil et réactions du public :

Le public nous a semblé intéressé et réceptif aux messages de RdR.

Nous pensons que l'horaire de travail devrait être étendu. En effet, nous avons dû travailler jusque 1h, car le stand ne désemplissait pas.

En début de prestation, Pascale à fait un tour dans le camping.

ALG a distribué des bouchons d'oreille aux enfants pendant que Dominique tenait le stand.

Connaissance préalable des brochures par le public :

Peu de jeunes les connaissaient.

Questions fréquemment posées :

Avez-vous des bouchons d'oreilles ?

Donnez-vous des programmes du festival ?

Où achète-t-on les tickets ?

Les capotes sont-elles gratuites ?

Que dit-on dans les brochures ? Quelle est la philosophie de votre action ?

Anecdotes :

- Un jeune a amené un ami (visiblement en surconsommation d'alcool). Il nous demandait s'il pouvait dormir à l'intérieur de notre stand plutôt qu'à l'extérieur (il avait peur de se faire dépouiller et/ou agresser). Il avait visiblement bien compris à quoi nous servions.

Remarques :

Néant

- Type et nombre de préservatifs et lubrifiant distribués : 200

- Nombre de brochures distribuées :

<u>Cannabis</u>	20	<u>Champi et LSD</u>	12
<u>Alcool</u>	19	<u>Médicament</u>	9
<u>Héroïne</u>	0		
<u>Cocaïne</u>	11		
<u>Speed</u>	15		
<u>XTC</u>	8		

Action en milieu festif d'information et de réduction des risques liés à l'usage des drogues



Fiche de débriefing
Fiesta du Rock – 23 juin 2012

- Institution et nom de la personne responsable de l'action :

Consortium d'association : « Risquez Moins » Réseau liégeois de Réduction des Risques en milieu festif

Lors de l'évènement :

Alfa/Accueil-Drogues : Christophe Quennery

Claj : Annick Evrard

Jobistes : Neal Rymenants, Vincent Deblauwe

- Evènement :

« Fiesta du Rock » à Flémalle – SAMEDI 23/06/12

- Personnes de contact sur le site (organisateur) :

Xavier Bohon (0497/54.35.25)

- Prénoms des jobistes et horaire de travail :

Neal : de 20 à 24h.

Vincent : de 20 à 24h.

- Type de musique et de soirée : Metal - Hard Rock.

- Age moyen du public : environ de 15 à 45 ans

- Caractéristiques du public :

Beaucoup de personnes « métalleuses ». Grosse consommation d'alcool pour la majorité du public. Chez les plus jeunes, consommation principale de cannabis, d'autres produits doivent certainement se retrouver sur le site.

- Nombre de personnes présentes :

20.000

- Nombre de questionnaires remplis : 11

- Nombre approximatif de personnes passées par le stand : 30 à 40 personnes environ.
- D'après vos observations, l'événement est-il adéquat pour l'action à mener ?

Cet événement est toujours adéquat ! La consommation de produits est présente, les questionnements relatifs aux produits le sont également. Une demande persiste tant du côté du public que de l'organisateur.

- Organisation du stand et/ou de l'équipe mobile:

Le stand était situé entre les deux scènes. L'endroit permet tout de même une acoustique acceptable (on arrive à s'entendre !). Beaucoup d'affiches et de brochures présentes sur le stand d'informations (peut-être de trop !?) afin de toucher le plus de personnes concernées.

La personne chargée de nettoyer les loges a, par précaution, caché notre matériel de stand (le samedi matin) afin que personne ne le vole. Malheureusement, n'étant pas au courant de ce changement de « cachette », nous avons ouvert notre stand avec près de deux heures de retard. Cette mésaventure nous a dissuadés d'organiser une équipe mobile, étant donné que nous devons encore manger.

Une idée concernant l'organisation du stand : mettre les informations liées aux IST sur une autre table que les informations liées aux produits, distinguer les deux axes de travail (produits et sexualité/vie affective). En effet, une personne nous a interpellés en nous disant qu'il trouvait ça déplacé que les images liées à l'homosexualité soient assimilées aux images concernant les drogues. Cette remarque donne à réfléchir...

- Accueil et réactions des organisateurs :

Comme chaque année, nous avons été très bien accueillis par les organisateurs mais aussi par tout le staff des bénévoles. Nous avons obtenu de l'eau, des fruits et des repas complets pour tout le groupe.

- Accueil et réactions du public :

Le public étant fortement sous l'influence de l'alcool, les réactions ont été mitigées concernant nos messages. Certains étaient en accord, d'autres ne comprenaient tout simplement pas notre action, d'autres encore s'obstinaient à penser que nous faisons de la répression malgré nos discours.

Nous pensons que l'horaire de travail n'est pas le plus adéquat pour le samedi, étant donné que la majorité du public est alcoolisé depuis le début de l'après-midi (nous en parlons un peu plus dans les remarques).

Connaissance préalable des brochures par le public :

Très peu de personnes connaissaient les brochures. Le public touché n'est pas forcément celui qui se retrouve en festival, permettant de tomber sur les brochures. Ceci dit, certains jeunes les connaissaient tout de même.

Questions fréquemment posées :

Avez-vous des bouchons d'oreilles ?

Donnez-vous des programmes du festival ?

Où achète-t-on les tickets ?

Les capotes sont-elles gratuites ?

Que dit-on dans les brochures ? Quelle est la philosophie de votre action ?

Anecdotes :

- Un couple homosexuel, au début fort timide, s'est révélé très ouvert au fur et à mesure de la discussion avec un jobiste... Bravo à lui, pas toujours facile de mettre les gens à l'aise sur des sujets sensibles.
- Une bande de « rigolos » sont restés un moment près de notre stand. Ils ont manipulé le matériel et notamment la démonstration du préservatif féminin... Ils ont beaucoup rit avec nos gadgets et, par le bruit amuseur qu'ils provoquaient, ont attiré du monde autour de notre stand !

Remarques :

- Nous pensons que l'horaire est à revoir pour l'intervention de du samedi. En effet, la plupart du public a déjà fait la fête la veille et arrive sur le site des concerts vers 15-16h. Ce qui laisse beaucoup de temps avant notre intervention. Les gens sont donc déjà trop alcoolisés pour que nos messages passent. Nous proposons de couvrir une tranche horaire plus large (6h) et de commencer plus tôt pour déjà toucher les personnes présentes et informer de notre présence. Ainsi, nous pourrions proposer un horaire de 16 à 22h ou 18 à 24h.
- Le matériel que nous utilisons a été déplacé par une personne qui préparait les loges. Nous avons eu beaucoup de difficultés à le retrouver et, de ce fait, nous avons commencé notre intervention avec près de deux heures de retard. Les jobistes ont tout de même été rémunérés pour l'entièreté de l'horaire prévu car ils étaient sur place à l'heure et restaient près du stand (agrémenté de préservatifs). Il faudra peut-être placer le matériel directement sous la table avec le café pour que la personne qui nettoie ne le déplace pas !

- Type et nombre de préservatifs et lubrifiant distribués : ? 200

- Nombre de brochures distribuées :

<u>Cannabis</u>	10	<u>Champi et LSD</u>	7
<u>Alcool</u>	11	<u>Médicament</u>	8
<u>Héroïne</u>	0		
<u>Cocaïne</u>	9		
<u>Speed</u>	10		
<u>XTC</u>	4		



FICHE DE DEBRIEFING : UNIFESTIVAL 04/10/2012

- Institution et personne responsable de l'action :

Réseau liégeois de réduction des risques en milieu festif – 04/344.43.86.

Coordination : Frédéric Gustin

Responsable de l'action :

Travailleurs : Florence (Alfa) et Bertrand (Claj St-Jean)

- Evènement (date et lieu) : Unifestival 04 octobre 2012

- Contact pour l'évènement : Jacques Lhoest 0485/89.63.13

- Prénoms des jobistes et horaires de travail :

Sophie de 18h00 à 23h00

Grégoire de 18h30 à 23h00

- Type de musique et de soirée : Festival en plein air pop-rock – 3 scènes

- Age moyen du public : 20

- Caractéristiques du public : Etudiants supérieur

- Nombre approximatif de personnes présentes à l'évènement : 3000

- Nombre approximatif de personnes passées par le stand : 100

- D'après vos observations, l'évènement est-il adéquat pour l'action à mener?

Oui, car public jeune, souvent peu informé, avec comportement à risque.

Distribution d'eau, préservatifs, bouchons d'oreille + + +

- Organisation du stand :

□ **Emplacement :** allée de la grande scène

□ **Matériel logistique utilisé :** classique (stand sous tonnelle avec tables et chaises, affiches, folders, brochures, préservatifs, bouchons d'oreille, ...)

+équipe mobile

□ **Remarques :**

- Emplacement : stands plus éclatés.

La descente n'est pas un bon choix → le boulevard central est mieux, car lieux de passage et d'arrêt.

- La tonnelle peu adaptée et mal orientée (sombre, bas de plafond,...)
- Extincteur et numéro d'urgence fournis pour chaque tente.
- **Nombre de préservatifs distribués : 76**
- **Nombre de brochures distribuées :**
 - **cannabis** : 15
 - **speed et amphétamines** : 3
 - **héroïne** : /
 - **alcool** : 25
 - **XTC** : 4
 - **champi et LSD** : 2
 - **cocaïne** : /
 - **médicaments** : 1
 - **Autres** : brochure IDA, "Fêtard mais pas soulard", MST-Sida
- **Nombre de questionnaires remplis : 8**
- **Accueil des organisateurs** : Bon mais peut mieux faire → peu de tickets
boisson, pas de ticket repas, pas de fruits.
Peu d'info et mal orienté à l'arrivée.
Organisation bien pensée (sécurité...)
- **Accueil et réactions du public** :
Intéressé par les « outils » mais peu d'échanges, de dialogue (cf. emplacement :
les personnes allaient voir le concert).
- **Connaissance préalable des brochures par le public** : Non
- **Questions fréquemment posées** : Peu de contacts !
 - où sont les tickets ? Les toilettes ?
 - bouchons d'oreille
 - préservatifs
 - plan et programme
- **Anecdotes** :
 - Stand en face (centre homosexuel des étudiants liégeois – « distribution de free hugs » dans l'allée rendent moins visible notre stand, en outre, était isolé.
 - présence de la province et de nombreux partis politiques en vue des élections.
- **Remarques, problèmes rencontrés et solutions proposées** :
 - son : beaucoup trop fort → difficile de discuter (partout : concert dans les allées)
 - emplacement : préférence pour le boulevard central

- manque de stands alimentation
- tarifs des boissons : softs au même prix que les alcools



Nécessité de refaire une évaluation avec les organisateurs



**FICHE DE DEBRIEFING : Saint Nicolas des étudiants
Val Benoit 3-12-2012**

-Institution et personne responsable de l'action :
Bertrand PUFALT.

- **Evènement :** Saint Nicolas des étudiants Liège (Val benoit).

- **Contact pour l'évènement :**
Matthieu Cop. (AGEL). 0493-50-42-58.

- **Prénoms des jobistes et horaires de travail :** Lisette. 16h30-20h30.

- **Type de musique et de soirée :** Soirée étudiante. Musique contemporaine (hits)

- **Age moyen du public :** 22-23 ans

- **Caractéristiques du public :** étudiants du supérieur.

- **Nombre approximatif de personnes présentes à l'évènement :** 400

- **Nombre approximatif de personnes passées par le stand :** 50 env

- **D'après vos observations, l'évènement est-il adéquat pour l'action à mener?**

Une action RM est pertinente dans le cadre de la Saint Nicolas mais le lieu choisi cette année ne l'était pas. (Chapiteaux du Val Benoit).

Le carré nous semble plus adapté et nous permettrait entre autre de toucher les étudiants du secondaire.

Forte alcoolisation du public dès notre arrivée (16h). Nous n'étions pas spécialement attendu et notre présence paraissait « bizarre » dans un lieu réputé pour ses excès et son absence de cadre.

- **Organisation du stand :**

□ **Emplacement :** Peu visible, improvisé, mal adapté. Ne répondait pas à nos indications. Une cage faite de grilles Nadar et une table de brasseur poisseuse et un banc.

□ **Matériel logistique utilisé :** Brochures, préservatifs, banderole, affiches. Boissons (quelques bouteilles de boissons sucrées entamées ne répondant pas à l'action de réduction des risques). 2 bidons d'eau.

□ **Remarques :** Etant donné le peu de moyens mis a notre disposition, l'action n'a pas eu la portée espérée. Pas de mise en valeur (manque de lumière) extrême saleté des lieux. Le chapiteau étant à partir d'une certaine heure un urinoir géant.

- **Nombre de préservatifs distribués :** 60

- Nombre de brochures distribuées : 47

- **cannabis** : 17
- **speed et amphétamines** : 5
- **héroïne** : (pas présentée)
- **alcool** : 17
- **XTC** : 3
- **champi et LSD** : 3
- **cocaïne** : 2
- **médicaments** :
- **Autres** :

- Nombre de questionnaires remplis : 3

- **Accueil des organisateurs** : Peu ou pas d'accueil. Seul un étudiant (Alexis) est venu nous donner le peu qu'il pouvait trouver. Les organisateurs étant eux même peu visibles et/ou déjà alcoolisés. Pas de responsable officiel dans cette soirée.
- **Accueil et réactions du public** : Bon accueil, bonnes réactions malgré une forte alcoolisation. Quelques échanges intéressants, partage d'expérience et questionnement autant sur les produits, que l'action ou la vie affective.

Pas d'agressivité à notre égard.

- **Connaissance préalable des brochures par le public** : Oui et non. Certains avaient vu ces brochures en festival. Pas de connaissance des services.
- **Questions fréquemment posées** :
- Qui êtes vous ?
Que faites vous ?
Avez vous des préservatifs ?
Faites vous les Bob ?

- Anecdotes :

De manière générale, nous pensons que nous n'étions pas spécialement attendus, notre « stand » était là comme un intrus au milieu de la fête.
Les jeunes déjà très alcoolisés ne pouvaient pas être sensibilisés comme nous l'aurions souhaité.

- Remarques, problèmes rencontrés et solutions proposées :

Un jeune très alcoolisé, seul et assis a même le sol ne répondait plus à nos sollicitations de premiers secours. Nous avons décidé d'appeler l'ambulance et de le mettre sous la couverture de survie. Une personne restait près d'elle en attendant les ambulanciers qui à leur manière ont sorti le jeune de sa léthargie.

A plusieurs reprises, des jeunes garçons nous ont fait part de leur problème concernant des préservatifs trop petits pour eux et qui éclatent. Ils demandaient alors où pouvaient ils se procurer des tailles plus grande ?



***DEMANDE DE SUBVENTION PROVINCIALE
DANS LE DOMAINE SOCIAL***

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'UNE SUBVENTION PROVINCIALE
DANS LE DOMAINE SOCIAL
À ANNEXER À LA LETTRE D'INTRODUCTION DE DEMANDE**

Formulaire à renvoyer au Cabinet de Madame Katty FIRQUET, Députée provinciale en charge des Affaires sociales, rue Beeckman, 26 à 4000 LIEGE (tél. 04/237.93.33)

1. ASSOCIATION :

DENOMINATION EXACTE ET FORME JURIDIQUE (asbl ou association de fait) : ...

*"Risquer moins", Réseau liégeois de réduction des risques en milieu festif - Partenariat entre les centres Alfa, Claj, Nadja, Seraing V - **Association de fait** créée en 2007 et coordonnée par la Relia*

*Remarque : "Risquer moins" est le réseau **liégeois** de réduction des risques en milieu festif. Il en existe bien d'autres dans les grandes villes de la Fédération Wallonie - Bruxelles ; chacun développant des projets et actions en fonction des spécificités locales. Ces réseaux ont été mis en place sous l'impulsion de Modus Vivendi.*

BUT(S) POURSUIVI(S) PAR L'ASSOCIATION (OBJET SOCIAL) :

Objectifs généraux :

- *toucher un large public de jeunes pouvant être confrontés, dans les milieux festifs, à l'adoption de conduites à risques pouvant être liées à l'usage de drogues ;*
- *leur donner les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur santé physique, mentale ou sociale en induisant des changements visant une gestion responsable de leur consommation ;*
- *permettre une reconnaissance des usagers en tant que citoyens à part entière par le biais du projet participatif ;*
- *améliorer la connaissance du phénomène (produits utilisés, tendances émergentes, modes de consommation, ...) grâce au recueil de données induit par l'action.*

Objectifs intermédiaires :

- *fournir des informations correctes et détaillées sur les produits, les risques liés à la consommation et les moyens de les réduire (méconnaissance du produit, produits de coupe, modes de consommation, relations sexuelles non protégées, nuisances pour l'environnement...)* ;
- *responsabiliser les usagers par rapport à eux-mêmes (limiter les dommages sur sa propre santé) mais aussi par rapport à leur entourage (notion de solidarité : protéger les autres en évitant de les mettre en danger, veiller les uns sur les autres). En effet, l'aspect social est un des axes prioritaires du projet ;*
- *permettre un relais des demandes de suivi, d'aide et de prise en charge adapté à leur situation en les orientant vers les différents services locaux d'aide et de dépistage appropriés.*

COORDONNEES COMPLETES DE L'ASSOCIATION (ADRESSE, TELEPHONE, FAX, e-mail) :

*"Risquer moins", Réseau liégeois de réduction des risques en milieu festif
Coordination : Frédéric Gustin*

Quai des Ardennes, 24
 4020 Liège
 Tél : 04/344.43.86
 Fax : 04/344.18.96
risquer.moins.liege@gmail.com

PRESIDENT(E) OU RESPONSABLE :

Idem

N° DE COMPTE BANCAIRE SUR LEQUEL L'EVENTUELLE SUBVENTION PEUT ETRE VERSEE :

Numéro de compte d'un des partenaires, à savoir Alfa : 340-0631229-88

Remarque : des démarches sont actuellement en cours pour l'ouverture d'un compte au nom de "Risquer Moins". Celui-ci devrait être effectif dans les prochaines semaines.

NOM, PRENOM, QUALITE, NUMERO DE TELEPHONE ET ADRESSE E-MAIL DE LA PERSONNE DE CONTACT A LAQUELLE L'ADMINISTRATION PEUT S'ADRESSER :

*Coordination : Frédéric Gustin
 Quai des Ardennes, 24
 4020 Liège
 Tél : 04/344.43.86
 Fax : 04/344.18.96
risquer.moins.liege@gmail.com*

2. MOTIF DE LA DEMANDE – DESCRIPTION DE LA MANIFESTATION, DE L'ACTIVITE OU DU PROJET ENVISAGE S'IL S'AGIT D'UN EVENEMENT PONCTUEL, AVEC DATES DE DEBUT ET DE FIN EVENTUELLES :

Développement d'un projet "cafetiers" dans les cafés du centre ville de Liège

Déjà actifs dans de nombreux lieux festifs via la tenue de stands lors de soirées, festivals, ... il nous est apparu important à l'instar de ce qui se fait dans d'autres régions et notamment du projet de labellisation des lieux de fête "Quality night" développé par Modus Vivendi, de pouvoir inscrire cette démarche de réduction des risques dans une des réalités festives liégeoises permanentes, à savoir les cafés.

Objectif

Ce projet permettra tant aux "fêtards" qu'aux cafetiers de disposer d'outils et d'un cadre visant non seulement à une responsabilisation de chacun mais offrant aussi des possibilités de gestion face aux préoccupations et difficultés liées à des consommations spécifiques et/ou excessives.

NB

- Cette démarche s'inscrit en complémentarité de l'action ponctuelle " fin des examens" que nous menons depuis plusieurs années dans le Carré à l'occasion de la fin des examens de juin.

- Cette démarche s'inscrit également dans le cadre légal d'interdiction de vente d'alcool aux moins de 16 ans et d'interdiction de fumer dans les cafés. Elle se veut complémentaire aux actions répressives menées par les services compétents.

Qui est concerné?

Dans un 1^{er} temps, les cafés de Liège répondant aux critères suivants seront concernés :

- cafés - fréquentés majoritairement par les 12-25 ans
 - situés à proximité des écoles
 - étant des "lieux festifs" (organisant des soirées, des concerts, ...)
 - disposant d'une licence Horeca

Comment

Nous souhaitons que ce projet soit réalisé en partenariat avec les cafetiers et s'inscrive dans une réelle démarche de co-construction.

Celle-ci permettra de créer un label répondant à différents critères déterminés et témoignant de la volonté des cafetiers de participer au bien-être de leur public.

Sur base du label "Quality night" développé par Modus vivendi, notre label "cafetiers" comporterait les 5 critères obligatoires suivants :

1. la mise à disposition de préservatifs et de brochures d'information
2. la mise à disposition de bouchons d'oreille
3. la mise à disposition d'eau gratuite
4. l'alerte en cas de produits dangereux
5. la formation de minimum 50% du personnel en matière de réduction des risques liés à l'usage de drogues, de nuisances sonores, de gestion de conflits, de communication non-violente et d'interventions 1ers secours.

NB: d'autres critères facultatifs pourraient être mis en place tels que des informations visant un retour à domicile "sécurisé" (ex : informations sur les sociétés de taxis pratiquant des tarifs préférentiels – de groupe ...)

Evaluation

Un processus d'évaluation permanente sera mis en place via différents outils tels que :

- cartes postales mises à la disposition des fêtards
- des réunions d'évaluation avec les cafetiers
- des "contrôles" réalisés par les associations partenaires
- des retours par nos jobistes
- un partenariat avec des étudiants de l'Ulg qui, en tant que fêtards et pour certains soucieux du développement d'actions de réduction des risques, pourraient constater lors de leurs sorties le respect ou non des critères du label

Etat d'avancement du projet

Depuis février 2012, 2 rencontres avec des représentants de cafés ont été réalisées. Celles-ci ont permis non seulement de relever les préoccupations et attentes des cafetiers mais aussi de présenter notre projet de labellisation.

Ce dernier a reçu un accueil particulièrement favorable de la part des cafetiers soucieux du bien-être de leur public mais aussi de la sécurité des lieux de sortie.

L'ensemble des critères a été approuvé.

Reste maintenant à rendre ce projet opérationnel en veillant également à développer l'aspect marketing.

3. DETAIL DU BUDGET ENVISAGE (recettes ET dépenses) S'IL S'AGIT D'UN EVENEMENT PONCTUEL :

150 folders de présentation du projet	1,50 euros x 150 = 225 euros
50 affiches A3	75 euros

10 bornes (présentoirs avec brochures et autocollants reprenant les critères du label)	250 euros x 10 = 2500 euros
50 autocollants "signalisateurs" des critères du label	15 euros x 50 = 750 euros
10 distributeurs à préservatifs	599 euros x 10 = 5990 euros
Formation du personnel des cafés (Location d'une salle, cantine, personnes ressources extérieures, mise à disposition d'un syllabus...)	500 euros
	Total : 10 040 euros

4. SOURCE ET MONTANT DES SUBSIDES DEJA OBTENUS OU SOLLICITES AUPRES DE PARTENAIRES PRIVES OU PUBLICS :

Aucun.

4. MONTANT DE LA SUBVENTION SOLLICITEE : 10 040 euros.

5. LES DOCUMENTS SUIVANTS SONT JOINTS A LA DEMANDE :

- les statuts à jour de l'association s'il s'agit d'une asbl,
- les bilan et comptes de l'année précédant l'année de la demande,
- le budget de l'année de la demande ou du projet
- le budget estimé (recettes et dépenses) de la manifestation, de l'activité ou du projet faisant l'objet de la demande s'il s'agit d'un événement ponctuel et mentionnant les autres sources de financement
- les justificatifs d'un subside antérieur s'ils n'ont pas déjà été fournis
- **le dernier rapport d'activités.**

6. LE (LA) SOUSSIGNE(E) DECLARE SUR L'HONNEUR QUE LA PRESENTE DEMANDE EST SINCERE ET COMPLETE :

Fait à Liège, le 23 juillet 2012.

Signature, suivie des nom et qualité :

Frédéric GUSTIN
Coordinateur du Réseau « Risquer Moins »



Province
de Liège

Administration

« Risquer Moins »
Monsieur F. GUSTIN
Coordinateur
Quai des Ardennes 24
4020 Liège

Bureau des Subsidés

Votre correspondant :

Paul STRUYF : 04.220.21.05

paul.struyf@provincedeliege.be

Réf. : DGT 1.1.2/PS/2012-15576

Direction générale
transversale des
Finances et du Budget,
des ressources
humaines et des Affaires
générales, des
Technologies de
l'Information et de la
Communication.

Rue G. Clémenceau, 15
B 4000 Liège
Tél. : 04 220 21 00
Fax : 04 220 21 01
www.provincedeliege.be
0207.725.104

Liège, le 13/12/2012

Objet : Demande de subside

Monsieur le Coordinateur,

Nous avons le plaisir de vous informer que le Collège provincial de Liège, en séance de ce jour, a décidé d'octroyer à votre association un subside d'un montant total de 9.290,00 EUR dans le cadre du développement du projet « cafetiers » dans les cafés du centre ville de Liège.

Ce subside se répartit de la manière suivante :

- 5.990,00 EUR pour l'achat de distributeurs de préservatifs,
- 3.300,00 EUR pour les folders de présentation du projet, les affiches A3, les bornes et la formation du personnel des cafés.

Ce montant sera versé sur le compte BE60 0682 4512 3370 que l'ASBL NADJA rue Souverain-Pont 56 à 4020 Liège a ouvert pour votre association « Risquer Moins », à charge pour elle de vous le rétrocéder.

Nous attirons votre attention sur le fait que, conformément au prescrit des articles L3331-1 à 9 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation sur l'octroi et le contrôle des subventions octroyées par les communes et les provinces, il vous incombe de transmettre au **Service des Interventions financières à caractère social, Mme M. MEURMANS, 1^{ère} Attachée, rue G. Clémenceau 15 à 4000 Liège** la justification de la réalité de l'emploi de la subvention allouée ainsi qu'un rapport de vos activités 2012.

En outre, afin de permettre aux services comptables de procéder à la liquidation de la subvention, nous vous saurions gré de bien vouloir retourner à l'adresse précitée la déclaration de créance ci-jointe dûment complétée et signée.

Le Collège provincial vous invite par ailleurs à utiliser sur tous les supports promotionnels édités à cette occasion le logo Province de Liège « Social » ainsi que la mention « avec le soutien de la Province de Liège et de son Service des Interventions financières à caractère social ».

A cette fin, vous trouverez le logo de la Province de Liège et de ses déclinaisons en compétences sur le site <http://www.provincedeliege.be/portail/logos>.

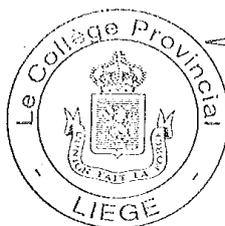
En ce qui concerne la liquidation des sommes promises, il convient de préciser que celle-ci est soumise aux instances régionales dans le cadre de l'exercice de la tutelle générale d'annulation, en application des articles L3122-1 et 2 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation. Lesdites instances disposent dans ce contexte d'un délai de 30 jours (qui peut le cas échéant être prolongé de 15 jours) pour statuer à l'endroit de la décision leur soumise.

Le paiement de la subvention octroyée interviendra donc au plus tôt à l'expiration du délai en question et sous réserve d'approbation par l'Autorité de tutelle.

Ne doutant pas que vous apprécierez l'effort consenti par la Province, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Coordinateur, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Collège provincial :


Marianne LONHAY,
Greffière provinciale.



Par délégation du Député provincial-Président
(article L2213-1 du CDLD)


Katty FIRQUET,
Députée provinciale.